

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 4 Janvier 1898

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine du 28 décembre 1897 sont nommés pour quatre ans, Membres du Comité d'hygiène publique et de salubrité :

- MM. le Secrétaire Général du Gouvernement, *Vice-Président*,  
 le docteur Colignon,  
 le docteur Coulon,  
 Léon Cruzel,  
 Delalonde,  
 le docteur Fitz-Gérald,  
 le Comte Gastaldi,  
 Hugon,  
 le Ch<sup>er</sup> Jolivot,  
 Albert Lambert,  
 le Ch<sup>er</sup> de Loth,  
 le docteur Pontremoli,  
 le docteur Vivant,  
 Louis Copello, *Secrétaire*.

Une Ordonnance Souveraine du 29 décembre 1897 approuve les modifications aux articles 19 et 31 des Statuts de la Société des Glacières de Monaco, votées par les actionnaires dans leur assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 1897. Elles n'auront d'effet qu'après le dépôt et l'insertion au *Journal de Monaco* prescrits par les articles 4 et 17 de l'Ordonnance du 5 mars 1895.

**NOUVELLES LOCALES**

Ainsi que chaque année, les Sociétés Philharmonique, Chorale et Estudiantina ont donné, vendredi soir, des sérénades à S. Exc. M. le Gouverneur Général, à M<sup>sr</sup> l'Evêque, à M. le Maire de Monaco et à M<sup>sr</sup> Ramin.

Les réceptions officielles du premier de l'an se sont accomplies selon le cérémonial habituel. En dépit d'un temps quelque peu pluvieux, les visites coutumières ont eu lieu très nombreuses dans la Principauté et l'animation a été grande toute la journée dans nos divers quartiers.

A l'occasion de la nouvelle année, M. le Consul de France a adressé les télégrammes ci-après à Leurs Altesses Sérénissimes :

Consul de France, Monaco  
 à S. A. S. Prince de Monaco, Château de Marchais.  
 Les membres de la Colonie française et du Comité français de bienfaisance, réunis au Vice-Consulat, ont l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime leurs hommages reconnaissants et leurs souhaits pour le bonheur de Votre Altesse, celui de Madame la Princesse Alice, et la prospérité grandissante de la Principauté ; ils tiennent à

féliciter Votre Altesse des résultats si courageusement poursuivis des expéditions scientifiques qui apportent une nouvelle illustration au nom des Grimaldi.

Consul France, Monaco,  
 à Prince Héritaire de Monaco, Constantine.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse les hommages et les vœux de la Colonie française de Monaco.

M. Glaize, Consul de France, a reçu les réponses suivantes :

Aide de Camp Prince de Monaco  
 à Consul de France, Monaco.

Le Prince est très touché des sentiments et des souhaits que vous Lui adressez au nom de la Colonie française, et Son Altesse Sérénissime forme des vœux pour que la prospérité de vos nationaux ne cesse de croître.

Aide de Camp Prince de Monaco,  
 à M. Glaize, Consul de France, Monaco.

Le Prince Héritaire, qui a reçu vos vœux pour le nouvel an, vous adresse l'assurance de Sa sympathie personnelle et de Son intérêt pour la Colonie française.

M. le docteur Hippolyte Chevalet, premier médecin honoraire de S. A. S. le Prince, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de décembre 1897 a été de...	80,079
En décembre 1896 il n'était que de...	59,654
Différence en faveur de 1897.....	20,425
Pour l'année 1897, le total des arrivées a été de.....	740,521
Pour l'année 1896, il n'a été que de...	722,624
Différence en faveur de 1897.....	17,897

Mardi dernier, 28 décembre, a eu lieu, comme tous les ans, à pareille époque, dans la belle salle du Collège de la Visitation, la distribution solennelle des prix, présidée par S. Exc. le Gouverneur Général.

Le Président du Tribunal Supérieur, le Secrétaire Général du Gouvernement et autres fonctionnaires étaient présents.

Parmi les familles italiennes, nous citerons particulièrement : le marquis et la marquise Durazzo, de Gènes ; le marquis et la marquise Dufour-Berthe, de Florence ; la marquise Mereghi, de Rome ; la comtesse Malvasia, de Bologne ; la famille Galléani de Saint-Ambroise, de Turin ; la famille de Montléon, de Menton.

Les élèves ont vivement intéressé les auditeurs par différentes pièces en vers.

De temps en temps, un morceau de musique venait égayer les assistants qui ne se lassèrent pas d'applaudir MM. Blanc et Marescalchi, professeurs de violon ; M. Pendola, de violoncelle ; M. Sianesi, de hautbois ; M. Lechner a fait entendre deux morceaux très brillants pour xilophone ; M. Larroque a joué un morceau, pour piano, de sa composition.

Parmi les élèves qui ont obtenu des récompenses signalées, nous nous rappelons les noms suivants :

*Médaille d'Or* : Giulio Mereghi, G. B. Parodi,

Felice Colongo, Vladimiro Rey di Villarey, Léon Notari, Luigi Camozzi.

*Médailles d'argent* : Andrea Valli, Alberto et Alessandro Levame, Umberto et Vittorio Ponzone, Giuseppe della Beffa.

A la fin de la séance, S. Exc. M. le Gouverneur Général, dans une allocution rappelant la supériorité de l'enseignement du Collège de la Visitation, a remercié le R. P. Recteur et ses collaborateurs du zèle avec lequel ils accomplissent leur mission et de la création d'une section française répondant aux aspirations de nombreuses familles, et a félicité les élèves de leurs efforts à profiter de telles leçons.

Nous apprenons avec un très grand regret la mort de M. Georges Rapaire, commis de l'Enregistrement, décédé hier à l'âge de 23 ans, après une courte et cruelle maladie.

M. Georges Rapaire était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient, il est vivement regretté de ses chefs.

A l'heure où nous mettons sous presse ont lieu ses obsèques. Une foule considérable ayant à sa tête S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, et une grande partie des fonctionnaires témoigne, par sa présence, des sympathies que ce malheureux jeune homme avait su s'attirer.

M. Wurmser, directeur de l'Enregistrement, a, sur la tombe, en paroles émues, adressé un suprême adieu à M. Rapaire. M. A. Noghès, comme président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, a également fait l'éloge du défunt.

Nous enregistrons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Roger Viard, capitaine au 153<sup>e</sup> régiment d'infanterie, fils de l'honorable Consul de Vénézuéla, propriétaire de la villa Roger à Monte Carlo.

Le 27 décembre est entré dans notre port le yacht à vapeur anglais *Vanadis*, appartenant à M. Enagan ; 8 hommes d'équipage, 9 passagers, 136 tonneaux, venant de San Remo.

Pour cause de répétitions quotidiennes, les concerts de l'après-midi, depuis hier lundi 3 janvier 1898, commencent régulièrement à 2 heures, à l'exception des concerts classiques du jeudi et des concerts internationaux du dimanche qui continueront à être donnés à 2 heures et demie.

Le dernier concert classique inspire à Léon Sarty les lignes suivantes que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

Encore un programme exquis exécuté avec une perfection incomparable : la *Symphonie en ut mineur* de Beethoven, merveilleusement interprétée, la belle ouverture du *Freyschütz* (Weber) et cette poétique et curieuse *Idyll* de Wagner. L'orchestre, supérieurement homogène, jouait comme un seul instrument qui posséderait la voix de tous les instruments divers. Il a émerveillé l'auditoire.

A ce concert s'est fait entendre M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin,

de l'Opéra, femme de l'éminent chef d'orchestre M. Léon Jehin.

La richesse d'organe de cette grande artiste est bien connue. Elle a chanté avec âme, science, et ampleur de style, l'air d'*Orphée* de Gluck, si difficile, si périlleux. C'est donc avec l'égalité de son, la plénitude parfaite de sa voix sonore, timbrée comme une cloche d'argent, et sachant exprimer l'amour et la douleur que M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin a exhalé le désespoir d'Orphée.

Elle a ensuite chanté le *Retour du Prisonnier*, composition de M. Léon Jehin. Cette œuvre n'est point une simple mélodie, c'est une page musicale digne d'un grand opéra. Admirablement écrite pour la voix et l'orchestre, on ne sait ce que l'on doit apprécier le plus du chant ou de travail d'orchestration. L'un est l'autre sont d'une très heureuse inspiration, d'une personnalité absolue et d'une pureté de style indéniable. Le thème, d'un sentiment très poétique, se déroule avec une rare intensité descriptive; on suit l'action en écoutant la voix dont les accents dominant l'orchestre qui exécute un accompagnement d'un dessin original, chaud de couleur, et révélant chez le compositeur une infaillible connaissance des ressources de chaque instrument. Cette œuvre, chantée par M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, avec toute la puissance et le talent de cette artiste, a été accueillie très chaleureusement. — Bravos, rappels longuement réitérés.

Les chœurs ont chanté à souhait *Colinette*, de Grétry. Foule énorme et très enthousiaste.

Jeudi 6 Janvier 1898, à 2 h. et demie

## 6<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M<sup>me</sup> EMMA HOLMSTRAND des Théâtres Royaux de Stockholm et de la Monnaie de Bruxelles et des chœurs du Théâtre

Chef des chœurs : M. SYLVIO LAZZARI

*Symphonie en mi bémol* (n° 39).... W.-A. Mozart.

A. Adagio, allegro — B. Andante con moto — C. Minuetto, allegro — D. Finales, allegro.

*Léonore*, ouverture (n° 3)..... Beethoven.

*Air d'Alceste*..... Gluck.

Mademoiselle Emma HOLMSTRAND.

*Le Rouet d'Omphale*, poème symphonique.. Saint-Saëns.

*Mélodies Scandinaves :*

A. *Perles*..... Sinding.

B. *Dors, chère Prunelle*..... Sjogren.

C. *Déclaration*..... H.-M. Hansen.

Mademoiselle Emma HOLMSTRAND.

*Les Maîtres chanteurs de Nuremberg* Wagner.

(Redemandé). Fragments du 3<sup>e</sup> acte.

Prélude — Valse des apprentis — Cortège des Maîtres Chanteurs — Choral — Reprise du Cortège.

Avec les chœurs.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

### THÉÂTRE DE MONTE CARLO

La désopilante comédie de Najac et Albert Milaud, *le Fiacre 117*, a été jouée dimanche, sur la scène de Monte Carlo, avec un entrain du meilleur aloi. MM. Baron, Tarride, Lebrey, Baudhuin, Murator, Garnieri et Levallois, M<sup>mes</sup> Marie-Durand, Sinty et Doriel, ont enlevé ces trois actes d'une gaieté folle avec un étourdissant brio.

M. Baron donne au personnage de Vaucresson une allure d'une bonhomie parfaite et d'un esprit des plus fins; M<sup>me</sup> Marie-Durand, dans le rôle d'Anaïs, est délicieuse de naturel et d'espièglerie.

Succès de rire, pour la pièce et pour ses aimables interprètes.

Ce soir, seconde représentation du *Fiacre 117*.

Jeudi 6 et samedi 8, *Décoré*, comédie en trois actes de Henri Meilhac.

Dans son audience du 30 décembre dernier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

François Vidalenche, 60 ans, chanteur ambulancier, sans domicile fixe, quinze jours de prison pour mendicité;

Emilio Brina, dit Philippe Bancolini, 28 ans, boulanger, sans domicile, deux mois pour vol;

Et Fortuné Peitavino, 24 ans, entrepreneur de plomberie à Monaco, dix ans de réclusion (par contumace) pour banqueroute frauduleuse.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

PREMIÈRE SÉRIE

Mercredi 29 Décembre

Dix-huit tireurs ont pris part au *Prix Verdavaine*.

La première place a été partagée entre MM. le vicomte de Paris et Bellusci, 4 sur 4; M. Haydon, 3 sur 4, troisième.

La poule d'essai a été partagée entre MM. le vicomte de Paris et comte Gajoli.

Poule réglementaire partagée entre MM. Hudley et comte Gajoli.

Lundi 3 Janvier

Un temps merveilleux a favorisé les tireurs.

Le *Prix de Janvier* a réuni quinze concurrents. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Taczanowski et Roberts, 3 sur 3; M. Erskine, 4 sur 5, troisième.

La Poule d'essai a été partagée entre MM. Haydon et Duperron, et la poule réglementaire entre MM. Roberts et le capitaine Stuards.

Mercredi 5 janvier : *Prix Lonhienne*, 500 francs.

Vendredi 7 janvier : *Prix J. Grasselli* (handicap), 500 fr.

Les Concerts Internationaux de Monte Carlo commenceront le dimanche 9 janvier. Voici les dates et la composition de ces solennités musicales si recherchées de tous les dilettanti du littoral :

Dimanche	9 janvier	—	<i>Ecole Française.</i>
—	16	—	<i>Ecole Italienne.</i>
—	23	—	<i>Ecole Allemande.</i>
—	30	—	<i>Ecole Russe.</i>
—	6 février	—	<i>Ecole Italienne.</i>
—	13	—	<i>Ecole Austro-Hongroise.</i>
—	20	—	<i>Ecole Anglaise.</i>
—	27	—	<i>Ecole Italienne.</i>
—	6 mars	—	<i>Ecole Belge.</i>
—	13	—	<i>Ecole Scandinave.</i>
—	20	—	<i>Ecole Italienne.</i>
—	27	—	<i>Ecole Allemande.</i>
—	3 avril	—	<i>Ecole Française.</i>
—	10	—	<i>Ecole Russe.</i>
—	17	—	<i>Ecole Italienne.</i>
—	24	—	<i>Ecole Française.</i>

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — Le Comité du Trotting du Littoral s'est réuni lundi 27 décembre, au Cercle de la Méditerranée, sous la présidence du prince Galitzine.

Etaient présents: MM. Camille Blanc, Capron, adjoint au maire de Cannes; Gautier, baron de Contes de Bucamps, Ammel.

Après une vérification des comptes de la gestion de 1897, le Comité s'est formé en assemblée générale avec le concours de M. Edmond Chiris.

Le Comité, dans l'intérêt de la ville de Nice, a cru devoir donner cette année une journée supplémentaire.

Les journées de courses au trot ont été fixées ainsi qu'il suit :

27 et 29 mars, 1<sup>er</sup>, 3 et 5 avril.

Deux nouveaux membres du Comité : le colonel Arnoldi et le comte Brunetta d'Useaux, ont été admis au titre de membres fondateurs.

Le comité a maintenu son bureau comme l'an dernier. En voici la composition :

*Président du Comité* : Le prince S. Galitzine.

*Vice-présidents* : MM. Gordon Bennett et Camille Blanc.

*Commissaires des courses* : le prince Galitzine et MM. A. Gautier et Xantho.

*Membres sociétaires* : le prince Galitzine, M. Gordon Bennett, C. Mackay; Ammel, Gautier Albert, le Maire de Nice, le Maire de Cannes, le capitaine Anderson, le baron de Contes de Bucamps, le comte de Chazelle, Goujon, Guillaume, Capron, Xantho, Goelet Ogden, Higgins Esq, comte de la Mazelière, duc de Rivoli, baron A. Springer, Vanderbilt W. K.

*Trésorier* : M. Ammel.

*Secrétaire général* : M. Albert Aubier.

**Villefranche.** — S. M. l'Impératrice d'Autriche, voyageant incognito, est arrivée, à bord de son yacht *Miramar*, à Villefranche, d'où elle repartira pour faire une excursion en Corse. Sa Majesté viendra ensuite au Cap Martin.

**Menton.** — Voici le programme des fêtes qui seront données cet hiver.

Mercredi, 12 janvier : 1<sup>re</sup> Matinée dansante. Mardi, 25 janvier : 1<sup>re</sup> Bataille de fleurs. Samedi, 29 janvier : 2<sup>e</sup> Matinée dansante. Samedi, 12 février : 3<sup>e</sup> Matinée dansante. Mardi, 15 février : 2<sup>e</sup> Bataille de fleurs travestie. Mercredi, 16 février : Grande retraite aux flambeaux escortant l'arrivée de S. M. Carnaval, roi de la Folie.

Jeudi, 17 février : Grand défilé des chars, cavalcades, analcades et mascarades avec bataille de fleurs, serpents et confetti parisiens (pour cette première journée de gala les confetti en plâtre sont rigoureusement interdits).

Le soir, Grand Bal de charité.

Samedi, 19 février : Grand corso carnavalesque avec bataille de fleurs et confetti.

Lundi, 21 février : Dernière journée du Grand corso carnavalesque avec bataille de fleurs et confetti.

A 4 heures, distribution des prix et bannières.

A 9 heures, Grand feu d'artifice, Carnaval brûlé en effigie.

A 10 heures, Grand Veglione.

Du 1<sup>er</sup> au 15 mars : Gymkana à Anes.

Grande Kermesse de jour et de nuit.

Mardi 15 mars : 3<sup>e</sup> Bataille de fleurs.

Mercredi 23 mars : 1<sup>re</sup> journée des grandes régates internationales sous le patronage de l'U. Y. F.

Jeudi 24 mars : 2<sup>e</sup> journée des régates et le soir Grande Fête de nuit dans la baie de Garavan.

— Un comité composé des principaux membres de la colonie étrangère a décidé de créer un cercle qui prendra le nom de *Club International*.

## CAUSERIE

Lorsqu'on dit d'un individu qu'il a les yeux bleus et l'œil américain, personne ne se méprend à cette expression familière. Cela équivaut à dire que le quidam en question a deux yeux bleus dont l'un américain, les Yankees jouissent d'une réputation toute spéciale de clairvoyance et de perspicacité.

Mais si vous parliez aux trois quarts des gens de leur troisième œil, ou bien ils se moqueraient de vous, ou bien ils se fâcheraient, croyant à quelque incongruité. Il fut pourtant une époque dans l'Histoire (ou avant l'Histoire), où l'homme avait probablement un troisième œil, dont il ne lui reste que les rudiments atrophiés, transformés par l'évolution lente, mais sûre, que subissent les organes devenus inutiles.

Ce vieux reste, ce « chicot » d'œil si l'on peut s'exprimer ainsi — se trouve dans les replis de notre cerveau, au sommet naturellement et pas bien loin de la périphérie, proche de l'endroit où s'ouvrirait, sans doute jadis, dans la boîte osseuse de notre crâne, la « fenêtre » par où cet œil prenait connaissance des feuilles à l'envers, des ventres d'oiseaux, des plafonds de grottes, du ciel — en un mot de tout ce que l'on peut s'imaginer vu par en dessous. Le troisième œil s'appelle actuellement la *glande pinéale*.

Longtemps on se demande à quoi elle pouvait bien servir. Descartes y plaça le siège de l'âme faute d'une autre fonction. Mais les anatomistes modernes ne pouvaient se contenter de cette explication fantaisiste. Ils avaient beau cependant tourner et retourner cette glande pinéale, la fouiller du scalpel et la cruster du microscope, ils n'y voyaient qu'un tissu banal, absurde, déconcertant.

C'est du lézard que devait nous venir la lumière. Ou plutôt, d'un certain lézard d'Australie, le Sphenodon ou Hatteria, qui a conservé la structure bizarre des amphibiens de l'époque géologique permienne. On constata que chez cet animal la glande pinéale était placée encore plus haut que chez nous, presque à affleurement de la boîte crânienne. En poussant plus loin l'examen anatomique de cette glande chez l'Hatteria, on reconnut qu'elle était exactement composée des mêmes éléments que notre

organe visuel. Ce fut une révélation : la révélation de notre troisième œil préhistorique, sur lequel M. Dollo, conservateur au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, vient de faire une intéressante conférence qui nous fournit l'occasion de vous en parler.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Voici le temps des cadeaux qui entretiennent l'amitié et qui, parfois, la font naître. Les bonbons et les fleurs sont offerts avec libéralité. Les jouets font sourire les enfants et les livres illustrés ne leur déplaisent point. M. Jules Verne redevient d'actualité.

— Quel amusant voyageur! s'écrient petites filles et petits garçons.

Erreur! M. Jules Verne n'est qu'un voyageur en chambre. C'est un septuagénaire qui, depuis des années, vit confiné dans sa bonne ville d'Amiens. Le moindre déplacement lui fait horreur; il ne se plaint qu'au milieu de ses bouquins, de ses dossiers bien en ordre. Il ignore donc tous les pays qu'il a décrits : seule son imagination les a explorés.

Par contre, nous avons eu, au commencement de ce siècle, un écrivain qui parcourut des régions lointaines, qui guerroya sous toutes les latitudes, et que son humeur vagabonde emportait sans cesse vers de nouvelles aventures. Cet écrivain s'appelait Xavier de Maistre, et il a laissé le *Voyage autour de ma chambre*.

Oui! les étrennes, c'est comme le pourboire. On parle toujours de n'en plus donner quand on a dépassé l'âge d'en recevoir. Mais comment échapper à cet usage antique et solennel? Un de mes amis a vainement essayé. L'année dernière, vers le 15 décembre, il prenait le train à la gare de Lyon, résolu à ne rentrer à Paris que le 15 février. Le moyen était ingénieux. Mais où aller quand il fait mauvais temps, quand il y a du brouillard et de la boue, comme en ce moment? Où aller, sinon dans le Midi. Notre ami partit pour Nice.

Il trouva à Nice une foule de connaissances, des gens chez qui il avait maintes fois déjeuné, ou diné, ou dansé, ou pris du thé. Et il dut s'exécuter de bonne grâce.

— Là-bas, disait-il mélancoliquement, tout est plus cher qu'ici; je m'en suis collé pour cinquante louis de plus.

— Pourquoi avoir choisi Nice, où l'on retrouve Tout-Paris?

— Parce que, franchement, si, pour éviter les étrennes, il faut entrer à Mazas, la vie n'est plus tenable!

Et, claquant la porte, notre ami s'en alla!

Mazas, d'ailleurs, c'est un mauvais moyen. La Cour d'assises vient d'acquitter, à la veille des étrennes, les accusés du Panama. Le jury, lui aussi, fait ses petits cadeaux.

Le gouvernement l'imite et répand des rubans violets ou rouges. Il y a des décorations bien placées, comme celle que le Ministre des Beaux-Arts va mettre à la boutonnière de M. Rostand, l'auteur applaudi de *Cyrano de Bergerac*. Ne serait-il pas équitable de comprendre dans la même promotion M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt? Mais le gouvernement n'ose pas décorer directement, et comme comédiennes, M<sup>mes</sup> Sarah Bernhardt et Bartet. Il vient de les nommer membres de la section artistique de l'exposition de 1900. On les décorera comme fonctionnaires, pour leurs discours et leurs rapports, pour leur assiduité aux séances des commissions. Toute croix mérite un calvaire.

Les hommes seront plus heureux. Les sociétaires du Théâtre-Français, dont les parts de bénéfices ont été bien minimes cette année, auront des compensations honorifiques. Tant mieux! Je ne suis pas de ceux qui protestent contre la décoration des comédiens. Bien au contraire. Pauvres comédiens! Ils ont tellement mis de rouge à leur figure qu'on peut bien en mettre un peu à leur boutonnière.

Le commencement de l'année est également l'époque où paraissent au *Journal Officiel* les nominations de fonctionnaires. L'opinion a été très satisfaite en apprenant le choix de M. Pallain comme gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Magnin, qu'une loi nouvelle obligeait à opter entre ce poste, où il laisse d'excellents souvenirs, et son mandat de sénateur. M. Pallain a de très beaux états de service. Il débuta dans la carrière administrative comme sous-préfet de Sceaux, mais ne tarda pas à devenir secrétaire d'Ernest Picard, qui voulait bien m'honorer de son amitié. C'est dans le cabinet de M. Ernest Picard que j'ai eu la bonne fortune de me trouver en relations avec M. Pallain et d'apprécier à la fois sa haute valeur et l'aménité de son caractère.

Après la guerre, en 1872, M. Pallain entra au ministère des finances comme directeur du cabinet et du personnel sous M. Léon Say, et l'on peut dire que, depuis lors, il n'est plus sorti de ce ministère où il a été successivement directeur du contentieux et du contrôle des régies, et

directeur général des douanes, poste qu'il occupait hier encore et où il a été appelé en 1885.

Entre temps, M. Pallain avait fait une petite fugue au ministère des affaires étrangères. Gambetta, avec qui il était très lié, l'appela auprès de lui comme directeur du cabinet et du personnel, mais on sait ce que dura le « grand ministère ». Trois mois après, M. Pallain réintégra le ministère des finances, définitivement guéri du désir d'aller faire l'école buissonnière.

M. Pallain a cinquante ans et on arrive rarement aussitôt à un poste aussi élevé que le gouvernement de la Banque de France. M. Pallain est commandeur de la Légion d'honneur et lauréat de l'Institut. C'est un lettré, un historien, un économiste, auteur de plusieurs ouvrages remarquables, notamment sur les questions de finances, sur Talleyrand et Mirabeau. C'est un des exécuteurs testamentaires de Victor Hugo. C'est enfin un homme du monde qui saura maintenir à la Banque de France les traditions d'élégance et de goût qu'y pratiquait M. Magnin. Il y sera secondé de la façon la plus charmante par M<sup>me</sup> Pallain, née Hunebelle, sœur de la femme du ministre des finances, M. Cochery. Après la mort de sa sœur, M<sup>me</sup> Pallain faisait avec une grâce parfaite les honneurs du ministère des finances, chaque fois que son beau-frère y donnait une réception. C'est dire que les salons de la Banque de France seront très animés cet hiver et qu'on y verra régner la République aimable que le haut négoce et le travail affectionnent, parce que c'est la garantie d'une République tranquille et pacifique.

×

La paix, c'est ce que désirent tous les Français. Ce mot aimé, ces trois lettres symboliques se sont inscrites sur tous les drapeaux déployés le jour où a été conclue l'alliance entre la France et la Russie. Les travaux de la paix nous sollicitent et, c'est en vertu de l'adage trop connu : *Si vis pacem, para bellum*, que la fonte des canons et la préparation de l'outillage guerrier ne nous effraient point outre mesure. Cette guerre, nous l'apercevons au loin : le Japon et la Chine se sont entrechoqués. Les pessimistes parlent déjà d'une invasion des barbares qui se rapprochent de l'Europe. Des signes moraux semblent leur donner raison : il y a partout, dans le vieux monde, une fièvre de jouissance, un manque d'énergie, un goût des discussions vaines et comme une irrémédiable maladie de langueur. Notre petit continent n'a-t-il rien à craindre devant la Russie organisée, la Chine éveillée d'un sommeil séculaire, les Etats-Unis impatients? Voici le premier janvier. Pourquoi, dans le vieux et le nouveau monde, tout ne finirait-il pas dans une « embrassade » générale?

×

Hélas! c'est là un vœu superflu. Rien n'est aussi difficile à établir et à maintenir que la concorde. C'est en vain, qu'un peu dans le but de réconcilier le Salon officiel de peinture et l'autre, on vient de les condamner pendant deux ans à un voisinage forcé. Une réconciliation ne naîtra pas du contact. Le divorce est définitif : on fera pendant deux ans chambre commune, puisqu'il le faut; mais ce sera une chambre à deux lits. Dans son assemblée générale, qui vient d'être tenue sous la présidence de M. Detaille, la Société des Artistes Français a décidé qu'il ne serait apporté aucune modification au règlement pour le prochain Salon.

×

Il y a des courants qu'on ne remonte pas facilement lorsqu'on leur a permis de s'établir. Le Féminisme, par exemple, fait chaque jour des progrès croissants. Ce qui a éveillé la surveillance du Céleste-Empire où, malgré la loi de Confucius qui ne reconnaît aucun droit aux femmes, elles ont la prétention d'en avoir.

Aussi les jeunes filles chinoises forment-elles depuis quelque temps de véritables associations secrètes dont les membres ont pour devise unique la résistance au mariage. Des ordonnances de police récentes ont interdit ces associations; mais le parti féministe chinois ne se soucie guère de la police, et il arrive encore journellement que des jeunes filles se suicident en groupe pour éviter le mariage.

Ce serait peut-être le cas ou jamais de créer en Europe une « Œuvre des petites Chinoises » destinée au rachat de celles qui refusent de convoler.

×

J'aurais voulu vous parler un peu longuement de la mort de M. Léon Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique, qui est une perte pour l'art; mais cette lettre est déjà longue. J'aurai, d'ailleurs, occasion de revenir sur le deuil pour le chant, en vous parlant des compétitions qui vont surgir. Pour aujourd'hui, je terminerai en indiquant que, dans les cercles, on se hâte de s'amuser un peu entre hommes — les dames ne sont pas admises — avant que commence l'exode pour le littoral. Je viens d'assister à

une soirée de fin d'année des plus remarquables, donnée à ses membres par le Cercle des Capucines. M<sup>lle</sup> Merguillier, de l'Opéra-Comique, chanteuse de premier mérite, s'est fait vivement applaudir dans des morceaux des *Noces de Figaro* et du *Pardon de Ploërmel*. La partie fin de siècle du concert a été on ne peut mieux remplie par une fort gracieuse artiste du Carillon, M<sup>lle</sup> Eveline Jeanney, élève de M<sup>lle</sup> Félicien Mallet, et par M. Bonnaud, du Trianon, un pince-sans-rire des plus amusants.

Çà reposait de l'affaire Dreyfus.

DANGEAU.

## VARIÉTÉS

Tout le monde a entendu parler des fleurs de neige ou de glace. On sait que les flocons de neige recueillis sur un drap noir et examinés au microscope, font apercevoir des étoiles admirables, à six rayons, se coupant selon les dispositions les plus variées, puisque Scoresby, un explorateur des mers polaires, en a pu définir jusqu'à 96 variétés — et qu'il y en a certainement d'autres.

Ces cristallisations — ou plutôt ces congélations — sont certainement les mêmes sous toutes les latitudes, car les variétés que l'on a pu observer en France se rattachaient toutes aux exemples catalogués par Scoresby. On n'a jamais bien expliqué le « processus » de ces congélations diverses et la question est encore à l'état de problème.

Mais un autre problème, assurément aussi curieux, est celui des fleurs d'encre qui tout en paraissant à première vue devoir différer du tout au tout (du noir au blanc, parbleu!) des fleurs de neige, observent en réalité les mêmes lois que les premières.

Comment obtient-on des fleurs d'encre? M. le docteur Trouessart, qui a étudié de très près cette question attachante, conseille de procéder comme suit :

Sur une lampe de verre on projette une grosse goutte d'encre, qu'on étale aussi régulièrement que possible... et on laisse sécher.

Si l'on examine ensuite cette tache avec un microscope grossissant de 100 à 200 diamètres, on voit se former des fleurs, des figures géométriques, des croix, des dessins symétriques d'une étonnante variété d'aspect, lesquels se détachent parfaitement blancs sur le fond noir ou violacé du liquide sec.

Naturellement les figures et leur nombre varient selon la quantité de l'encre employée. C'est même là un moyen de connaître les falsifications possibles; mais l'étrangeté du spectacle suffit à justifier l'expérience qui peut être tentée par n'importe qui, pourvu qu'on possède un bon microscope.

Puisque nous parlons d'instruments de physique, il nous sera permis de signaler un thermomètre bon marché: Il n'est pas enregistreur malheureusement et ne garde pas trace des impressions reçues. Il n'est qu'acoustique, mais il ne coûte pas cher et c'est là surtout son mérite.

Un observateur américain a remarqué que le rythme et le nombre de manifestations sonores dans le cri des grillons, la nuit, variait d'une manière singulière avec la température, que l'on pouvait apprécier celle-ci par ceux-là.

On sait que les grillons ont l'habitude de pousser leur cri familier d'accord, en mesure et simultanément. Eh! bien à la température de 15°5, le nombre des cris serait de 80 par minute; à 21 il serait de 120 durant le même temps. Au résumé, il augmenterait de quatre pour chaque élévation de un degré.

Il est à peine besoin de faire observer que cette constatation ne rend nullement compte de la raison pour laquelle les grillons chantent en même temps, avec synchronisme. Ce dernier point est encore de ces petits mystères comme on en rencontre à chaque pas dans la science.

On s'occupe plus que jamais d'éclairage. Une installation très originale vient d'être faite à la bibliothèque de l'Université de Columbia, dans la ville de New-York. On a éclairé la grande salle de ce bâtiment avec une lune électrique. Ceci demande explication.

Il s'agit en effet d'un globe éclairant, mais qui n'est pas éclairant par lui-même et n'illumine que par la réflexion qu'il reçoit de huit appareils, projetant sur sa surface sphérique les rayons de huit lampes à arc.

La lune, proprement dite, est une sphère creuse en

bois ayant un diamètre de 2 mètres 10 et peinte en gris clair. Elle est suspendue en l'air, près du dôme. Les appareils projecteurs sont dissimulés dans des caissons de chêne qui les rendent invisibles de la salle. La lumière de la lampe à arc est aussi entièrement cachée aux lecteurs placés au rez-de-chaussée, qui ne reçoivent de la sphère éclairée qu'une clarté réfléchie, douce et diffusée.

Les hygiénistes commencent d'ailleurs à tomber d'accord qu'une des principales causes de la viciation de l'air dans les appartements est l'éclairage; la viciation pouvant se mesurer approximativement à la quantité d'acide carbonique que contient cet air.

Sans parler de l'altération produite par les gaz qui se dégagent du corps humain, il est certain qu'à part l'éclairage électrique, les procédés d'éclairage ordinaire, non seulement élèvent la température, mais encore changent l'atmosphère d'acide carbonique résultant de la combustion. Or, l'air vicié, respiré longtemps — dans les chambres à coucher, par exemple — n'est peut-être pas absolument nocif par lui-même, mais il donne à l'organisme une moindre force de résistance pour combattre l'action des microbes.

Un appartement sain sera donc, dorénavant, éclairé à la lumière électrique.

Il sera également parqueté, non plus en planches, mais en pâte de bois. Les planchers, dont M. Vallin et Laverran faisaient naguère le procès à l'Académie de médecine, emmagasinent dans leurs fentes des poussières et des microbes.

Aussi songea-t-on, tout d'abord, à remplacer les planchers par du ciment dans certains édifices où vivent des hommes rassemblés: casernes, hôpitaux. Mais le ciment est désagréable sous le pied.

La pâte de bois, au contraire donne, malgré sa dureté, une impression de moelleux, comparable à celle des tapis de linoléum et, naturellement, on évite tout de même les rainures.

La pâte s'expédie en poudre, par sacs. Après avoir été transformée en une masse gélatineuse, cette pâte additionnée d'un peu de ciment est étendue sur le sol et pressée au rouleau. Quand elle est sèche, on passe une couche de peinture, imitant tel ou tel bois. Cette pâte est bien au-dessous, comme prix de revient, des parquets en planches; ce qui ne gêne jamais rien.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2.

**VENTE**

PAR ADJUDICATION AMIABLE

En l'Etude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire  
Le SAMEDI 15 Janvier 1898, à 2 heures du soir, de  
**PREMIER LOT:**

Un terrain situé à Monaco, rue Grimaldi, n° 38, d'une superficie d'environ 838 mètres carrés.

**DEUXIÈME LOT:**

Un terrain situé à la Turbie-sur-Mer, sur le boulevard Bellevue, d'une superficie de 2,000 mètres carrés.

**Mise à Prix**

Premier lot..... 67,000 francs.  
Deuxième lot..... 60,000 francs.

On traiterait avant l'adjudication.  
S'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, à Monaco.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**AVIS**

Les créanciers de la demoiselle **Pauline MONTOLIVO**, marchande de nouveautés, demeurant à Monaco, sont invités à se réunir dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le 18 janvier courant, jour de mardi, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Monaco, le 4 janvier 1898.

Pour le Greffier en chef,  
A. Croco, C. G.

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le **Mardi onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.**

L'Assemblée générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ayant déposé leurs titres au siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente-cinq des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

**ORDRE DU JOUR:**

- Modifications au Cahier des Charges.
- Prorogation de la durée de la Société.
- Autorisation d'emprunt.
- Allocation de jetons de présence aux Actionnaires membres de l'Assemblée Générale.
- Modifications aux Statuts et notamment aux articles deux, trois, six, neuf, quatorze, vingt-deux, trente-cinq, cinquante-cinq et cinquante-sept.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 26 décembre au 2 janvier 1898

SAN REMO,	yacht à vap.	Vanadis,	angl.,	c. James,	sur lest.
NICE,	yacht à vap.	Gabriel,	fr.,	c. Martin,	id.
MENTON,	y. à vap.	Sérèda,	amér.,	c. Gordon Bennett,	id.
ID.	br.-goël.	Costanzo-Tita,	it.,	c. Marcinaro,	vin.
CANNES	b. Fortune,	fr.,	c. Roux,		sable.
ID.	b. Louise,	fr.,	c. Garel,		id.
SAINT-TROPEZ,	b. Ville-de-Marseille,	fr.,	c. Bellone,		id.

Départs du 26 décembre au 2 janvier

NICE,	yacht à vap.	Vanadis,	angl.,	c. James,	sur lest.
ID.	yacht à vap.	Eros,	fr.,	c. Dejoie,	id.
MENTON,	yacht à vap.	Sérèda,	amér.,	c. Gordon Bennett,	id.
CANNES,	b. Fortune,	fr.,	c. Roux,		id.
ID.	b. Louise,	fr.,	c. Garel,		id.
SAINT-TROPEZ,	b. Ville-de-Marseille,	fr.,	c. Bellone,		id.
ID.	b. Désiré,	fr.,	c. Mallé,		id.

**GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

**PRIX FIXE**

- ARTICLES DE PARIS
- SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
- PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
- OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
- ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
- LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
- OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
- ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
- ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

**N. MOEHR**

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX  
**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

— « A LOUER » —

A MONACO-VILLE

**UN PETIT APPARTEMENT MEUBLÉ**

Eau et Cabinet dans la maison

S'adresser au Bureau du Journal

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

**GÈNES**

**CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES**

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur: **D<sup>r</sup> L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SOEURS DOMINICAINES  
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D<sup>r</sup> Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 2 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

Imprimerie de Monaco — 1898

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)**

Dés. Janv. 98	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
27	773.2	772.9	772.1	772.3	772.6	8.1	10.9	11.2	9.2	8.3	78	S E faible	Couvert		
28	770.8	770.1	769.1	769.9	769.9	8.7	10.2	10.2	9.5	9.4	76	id.	id.		
29	768.8	769.9	768.1	768.3	768.9	8.2	10.2	11.7	10.1	9.2	84	id.	Variable		
30	766.8	766.9	765.9	763.9	762.2	9.7	9.9	10.9	9.1	10.2	91	id.	Couvert, pluie		
31	756.2	755.8	753.1	753.8	854.2	8.5	7.8	10.1	10.2	9.1	75	S E très fort	id.		
1	752.1	751.2	751.7	750.1	750.2	9.5	9.5	9.9	10.2	10.1	90	S E faible	id.		
2	753.2	755.2	756.1	757.2	758.5	9.8	10.5	11.8	10.7	10.0	83	S O faible	Variable		
DATES		27	28	29	30	31	1	2							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	11.2	11.2	11.7	10.9	10.2	10.3	12.2						
		Minima	8.2	8.1	8.2	7.9	7.9	8.6	9.3						
												Pluie tombée: 53 <sup>mm</sup> , 4			